



**Commune de Montanaire**

BUREAU DU CONSEIL

**Conseil Communal du 19 juin 2013**

**EXTRAIT DE PV**

Présidence : M. Didier Roulin

Le Conseil communal de Montanaire, vu le préavis municipal, oui le rapport de la commission des finances, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour décide

- ✦ D'accepter les comptes 2012 des neuf communes fusionnées et d'en donner décharge aux organes responsables

Le Président  
Didier Roulin

La Secrétaire  
Lydiane Gilliéron